

DOC. PARLEMENTAIRE No 18

achetés sur la foi de la capitulation et du traité de paix. De plus, vos mémorialistes ont la hardiesse d'assurer Votre Seigneurie que si la province n'est pas rétablie dans ses anciennes limites et que si les parties qui en ont été détachées ne sont pas de nouveau réunies à ce gouvernement auquel leur situation géographique indique qu'elles doivent appartenir, et si le tout n'est pas astreint à une réglementation salubre et pondérée il en résultera une perversion des mœurs des sauvages et le commerce de fourrures et la pêche du loup marin durant l'hiver que seuls les habitants du Canada peuvent faire avantageusement, seront à tout jamais perdus non seulement pour cette province mais pour la Grande-Bretagne. Les signataires de ce mémoire pourraient ajouter bien d'autres observations pour appuyer les raisons énumérées dans ce mémoire de même qu'au sujet de plusieurs autres questions concernant la province, mais pour ne pas abuser du temps et de la patience de Votre Seigneurie, vos mémorialistes terminent en priant ardemment et humblement Votre Seigneurie de bien vouloir présenter à Sa Majesté leur très humble pétition ci-incluse. Ils sollicitent aussi la protection et les services de Votre Seigneurie au sujet de celle-ci et des autres observations transmises à Votre Seigneurie par le présent mémoire; et vos mémorialistes qui s'en rapportent entièrement à l'honneur reconnu, à l'intelligence et à la droiture de Votre Seigneurie, comme c'est leur devoir ne cesseront de prier, etc.

Québec, 31 décembre 1773.

Comité nommé à une réunion
des anciens sujets de Sa Ma-
jesté, résidant dans le district
de Québec.

Jenkin Williams
John Welles
John Lees
John McCord
Chas. Grant
Malcolm Fraser
Zach. Macaulay

(Original)

Endossé:—Mémoire des anciens sujets du roi résidant dans le district de Québec, à Sa Majesté. R, 1^{er} juin 1774.

MÉMOIRE ADRESSÉ DE MONTRÉAL A LORD DARMOUTH.

Au très-hon. comte de Dartmouth, l'un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté.¹

Le mémoire des francs-tenanciers, des marchands, des colons et autres anciens et loyaux sujets de Sa Majesté domiciliés aujourd'hui dans la province de Québec, expose:

Que les signataires du présent mémoire adressé à Votre Seigneurie, encouragés par la capitulation du Canada confirmée par le traité de paix définitif et la proclamation royale de Sa Majesté du 7 octobre 1763, ont acheté des terres qu'ils ont cultivées et sur lesquelles ils se sont établis et

¹Archives canadiennes, Q. 10, p. 63. Il est à remarquer que cette pétition n'est qu'un résumé de la précédente qui fut envoyée de Québec.